

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Avis de différend signifié au Ministre : l'AQPP passe à la 2^e étape en référant au conseil d'arbitrage

Montréal, le 16 mai 2016 – Les représentants de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) réfèrent aujourd'hui au conseil d'arbitrage l'avis de différend signifié au ministre Gaétan Barrette et à la RAMQ il y a un mois. Ils passent en effet à la 2^e étape en signifiant à la partie adverse la demande d'arbitrage proprement dite, une procédure qui fait partie intégrante du mécanisme de résolution de ce genre de différend.

Le 13 avril dernier, les pharmaciens propriétaires se sont prévalus de ce processus en signifiant l'avis de différend mentionné plus haut. Le délai de 30 jours pour répondre de façon satisfaisante à cette procédure étant maintenant échu, le processus d'arbitrage doit suivre son cours par l'expédition aujourd'hui de l'avis formel d'arbitrage. Les audiences pourront débiter dès la formation du conseil d'arbitrage, qui doit être complétée avant le 31 mai 2016, et devront commencer au plus tard le 30 juin 2016, faute de règlement à l'amiable intervenu d'ici là.

Proposition reçue le vendredi 13 mai

L'AQPP a reçu le vendredi 13 mai en fin de journée une proposition de la part du ministre de la Santé et des Services sociaux. L'AQPP analyse présentement cette dernière et poursuivra en parallèle les discussions pertinentes avec le MSSS. Il va sans dire que les représentants de l'AQPP engagent ces discussions sans préjudice à leurs droits et recours et sans renoncer à la rigueur des délais prévus pour le déroulement de la procédure d'arbitrage.

Dans le présent contexte, l'AQPP ne fera aucune autre intervention publique pour le moment.

À propos de l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 048 pharmaciens propriétaires des 1 866 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

- 30 -

Source :

Jean Bourcier

Vice-président exécutif et directeur général, AQPP

Renseignements :

Pierre-Yves Séguin

Conseiller – Affaires publiques et gouvernementales, AQPP

514 254-0676 poste 234 ou 514 358-2188

1 800 361-7765

Jean-Michel Nahas

Directeur, communication d'entreprise et affaires publiques, CASACOM

514-286-2145 poste 225 ou 514 817-1185
jnahas@casacom.ca